



100 Territoires d'électrification : Bordeaux Métropole accélère le développement de la recharge électrique

Lauréate du programme national « 100 Territoires d'électrification », Bordeaux Métropole poursuit le développement de la recharge des véhicules électriques sur son territoire. Alors que les usages du réseau métropolitain progressent fortement, la Métropole souhaite désormais compléter l'offre existante en permettant à des opérateurs privés de déployer de nouvelles bornes sur le domaine public. Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera soumis au Conseil métropolitain du 25 septembre.

Ce vendredi 18 septembre, Thomas Cazenave, président de Bordeaux Métropole et maire de Bordeaux, Christophe Duprat, premier vice-président de Bordeaux Métropole en charge des mobilités et Catherine Fabre vice-présidente en charge de la transition écologique et énergétique, ont présenté depuis la station de recharge Clémenceau, à Bordeaux, les prochaines étapes de la stratégie métropolitaine en matière d'électrification des mobilités.

La station Clémenceau, renouvelée en début d'année et dotée d'une puissance de 72 kW, est aujourd'hui la station la plus utilisée du réseau métropolitain. Elle illustre à la fois la modernisation du réseau existant et la progression continue des besoins de recharge sur le territoire.

« Dans un contexte économique et géopolitique marqué par de fortes incertitudes sur les marchés de l'énergie et sur les prix, nous devons être pragmatiques et réduire nos dépendances pour maîtriser notre avenir. L'électrification est un enjeu très concret pour notre territoire : elle concerne les mobilités, mais aussi les bâtiments, la production d'énergie et nos réseaux. Sur les bornes de recharge, les attentes et les demandes sont là : nous devons accélérer le développement de l'offre pour accompagner l'évolution des usages. Avec Christophe Duprat, Catherine Fabre et les élus de la Métropole, j'assume pleinement ce virage vers l'électrification qui est un pari doublement gagnant : pari gagnant pour notre souveraineté mais aussi pour le pouvoir d'achat. La reconnaissance de Bordeaux Métropole parmi les "100 Territoires d'électrification" conforte cette dynamique et notre stratégie. » Thomas Cazenave, président de Bordeaux Métropole et maire de Bordeaux

Un réseau de recharge de plus en plus utilisé

Bordeaux Métropole déploie et exploite depuis plusieurs années un réseau de bornes de recharge ouvertes au public sur voirie afin d'accompagner le développement des véhicules électriques et de proposer une solution de recharge aux habitants ne disposant pas nécessairement d'une possibilité de recharge à domicile.

Fin 2025, le réseau métropolitain compte 442 points de recharge répartis sur 171 stations. La fréquentation connaît une progression importante : près de 86 000 sessions de recharge ont été enregistrées en 2025, soit quatre fois plus qu'en 2020, représentant 1 600 MWh d'énergie délivrée.

Cette dynamique accompagne l'évolution progressive du parc automobile. À l'échelle de la métropole, les véhicules électriques représentent aujourd'hui environ 5 % du parc automobile. Bordeaux Métropole se fixe pour objectif de doubler cette part d'ici 2030.

L'offre de recharge ne repose toutefois pas uniquement sur les bornes exploitées par Bordeaux Métropole. Les parkings publics et privés ainsi que de nombreux sites privés accessibles au public – commerces, hôtels ou encore grandes surfaces – participent également au maillage du territoire.

Au total, environ 3 000 points de recharge sont aujourd'hui accessibles au public sur le territoire métropolitain, tous réseaux confondus. Bordeaux Métropole vise là encore un doublement de l'offre à horizon 2030.

Un appel à manifestation d'intérêt pour compléter l'offre sur le domaine public

Face à la progression des usages et à l'augmentation attendue du nombre de véhicules électriques, Bordeaux Métropole souhaite franchir une nouvelle étape en permettant à des opérateurs privés de participer au développement de l'offre de recharge sur le domaine public métropolitain.

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sera ainsi soumis au Conseil de Bordeaux Métropole du 25 septembre 2026.

Le dispositif doit permettre de sélectionner des opérateurs privés chargés d'installer, d'entretenir et d'exploiter de nouvelles infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur le domaine public, à leurs frais et sous leur responsabilité, en contrepartie du versement d'une redevance d'occupation du domaine public.

L'objectif est de compléter le réseau métropolitain existant, et non de s'y substituer, en mobilisant l'investissement privé pour accompagner plus rapidement l'évolution des besoins. Les implantations seront travaillées en lien avec les communes concernées, afin d'assurer leur cohérence avec les besoins locaux, les usages, les contraintes de l'espace public et l'offre de recharge déjà disponible.

Cette démarche permettra également de diversifier les solutions proposées aux usagers en tenant compte des différents besoins : recharge du quotidien, recharge lors d'un stationnement de plusieurs heures ou encore recharge plus rapide.

La Métropole parmi les « 100 Territoires d'électrification »

Cette nouvelle étape s'inscrit dans une politique d'électrification plus large. Bordeaux Métropole vient d'être retenue parmi les 100 « Territoires d'électrification » sélectionnés au niveau national.

La Métropole avait annoncé sa candidature le 12 juin 2026, à l'occasion des Assises européennes de la transition énergétique organisées à Dijon.

Ce programme national doit accompagner les territoires dans la réduction de leur dépendance aux énergies fossiles. À l'échelle nationale, l'objectif fixé est de faire passer leur part dans la consommation finale d'énergie de 58 % actuellement à 40 % en 2030, puis à 29 % en 2035.

Pour Bordeaux Métropole, cette démarche s'inscrit dans le projet de mandature et repose sur trois grands champs d'action : les bâtiments, les mobilités et la production ainsi que les réseaux d'énergie.

Sur le volet des mobilités, elle doit notamment permettre d'accompagner l'électrification progressive des déplacements, à travers le développement des infrastructures de recharge mais également l'électrification de la flotte de transports en commun.

L'électrification comme levier de décarbonation du territoire

Au-delà de la mobilité individuelle, la stratégie métropolitaine vise à réduire progressivement la place des énergies fossiles dans l'ensemble des usages du territoire.

Dans le bâtiment, Bordeaux Métropole agit notamment sur la rénovation énergétique des logements, le développement des réseaux de chaleur et la diminution progressive du recours au gaz et au fioul. 6 000 logements du territoire sont encore chauffés au fioul, tandis que le guichet Ma Rénov a accompagné 5 000 ménages en 2025 dans leurs projets de rénovation énergétique.

La Métropole prévoit parallèlement de doubler la capacité de ses réseaux de chaleur d'ici 2035 et poursuit le développement de la production locale d'énergie.

La labellisation « Territoires d'électrification » doit ainsi permettre de mettre en cohérence ces différents leviers et d'accélérer leur déploiement, avec un même objectif : réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles tout en accompagnant les habitants et les acteurs économiques dans l'évolution de leurs usages.

Contacts presse

Bordeaux Métropole

Virginie Bougant – 06 27 52 48 69 – vi.bougant@bordeaux-metropole.fr

Margot Pinsolles – 06 61 80 61 23 – m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr